683 (2016-2017) — N° 2

PARLEMENT WALLON

SESSION 2016-2017

16 JANVIER 2017

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant à défendre l'exonération des investissements publics dans le cadre de l'application des nouvelles normes comptables du Système européen comptable (SEC)

déposée par

M. Collignon, Mme Kapompole, M. Dupont et Mme Zrihen

AMENDEMENTS

proposés par

MM. Fourny et Collignon

4e session de la 10e législature
* Voir Doc. **683** (2016-2017)— No 1

site internet : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant à défendre l'exonération des investissements publics dans le cadre de l'application des nouvelles normes comptables du Système européen comptable (SEC)

AMENDEMENTS

Amendement n° 1

Dans le point 1 de la demande au Gouvernement wallon de la proposition de résolution visant à défendre l'exonération des investissements publics dans le cadre de l'application des nouvelles normes comptables du Système européen comptable (SEC), le 1er tiret est remplacé par ce qui suit :

« – soutenant la répartition pour les pouvoirs publics sur plusieurs exercices des dépenses d'investissement qui ont une plus-value stratégique et économique; ».

Amendement n° 2

Dans le point 1 de la demande au Gouvernement wallon de la même proposition de résolution, le 7e tiret est supprimé.

Amendement n° 3

Le point 2 de la demande au Gouvernement wallon de la même proposition de résolution est remplacé par ce qui suit :

« 2. de défendre devant le Comité de concertation une position claire de la Région wallonne soutenant la répartition sur plusieurs exercices des dépenses d'investissement qui ont une plus-value stratégique et économique lors des différentes négociations au sein des organes de l'Union européenne; ».

Amendement n° 4

Le point 3 de la demande au Gouvernement wallon de la même proposition de résolution est remplacé par ce qui suit :

« 3. de poursuivre les efforts de relance économique en augmentant le rythme des investissements publics sans faire du retour à l'équilibre de la trajectoire budgétaire un dogme; ».

D. Fourny

C. Collignon